

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE CAMPENEAC
Séance du 5 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq septembre à vingt heures sept, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de Campénéac, sous la présidence de Madame RENAUDIE Hania, Maire.

Date de Convocation : 30 août 2024.

Présents : RENAUDIE Hania, Maire - GABARD Bruno - LE MOIGNE Nolwenn - NOEL Pierre - SAVIGNE Pascal - WHITE Cécile - DRAGON Sandra - ALIX Mathilde - MOUNIER Benoit - MAHIEUX Jérémy - GRANDVALLET Chantal - PONGERARD Pascale - DELERUE David - DELOURME Jean-Pierre - PICARD Laurence.

Absents excusés : LARGEAU Chantal ayant donné pouvoir à Nolwenn LE MOIGNE - JUGEL Stéven ayant donné pouvoir à Cécile WHITE - MORIN DIEGO Isabelle ayant donné pouvoir à Mathilde ALIX - DENIS Stéphane ayant donné pouvoir Jean-Pierre DELOURME.

Secrétaire de séance : David DELERUE.

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 15

Votants : 19

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Délibération n°2024/065

Objet : Renouveau de l'installation téléphonique

M. GABARD informe que les évolutions techniques et technologiques obligent la Commune à revoir son installation téléphonique pour pouvoir passer à la voix sur IP. Le prestataire actuel est HEXATEL.

Pour le renouvellement de l'installation, 3 sociétés ont été contactées :

- Hexatel,
- C.T.V.,
- Breizh solutions.

Les premiers échanges ont débuté en octobre 2023. Chaque prestataire a été reçu et/ou contacté à de multiples reprises. Il en résulte les propositions ci-après :

		BREIZH SOLUTIONS		C.T.V.		HEXATEL	
		ANNUEL	5 ANS	ANNUEL	5 ANS	ANNUEL	5 ANS
Baie de brassage	BAIE	708.00 €	1 776.00 €	2 388.05 €	2 388.05 €	1 620.00 €	1 350.00 €
	CVI	1 068.00 €					
Matériel (emplois+ licences)	Achat	12 312.00 €	12 312.00 €	22 095.26 €	22 095.26 €	3 720.00 €	3 720.00 €
	Location (5 ans)	3 110.40 €	15 552.00 €	5 270.40 €	26 352.00 €	Pas d'offre	
Frais d'installation		2 172.00 €	2 172.00 €	936.00 €	936.00 €		
Abonnements Tél.		5 414.40 €	27 072.00 €	9 504.00 €	47 520.00 €	10 324.80 €	51 624.00 €
Maintenance		576.00 €	2 880.00 €	876.00 €	4 380.00 €	4 608.00 €	23 040.00 €
TOTAL T.T.C. SUR 5 ANS SI ACHAT DU MATERIEL		22 250.40 €	46 212.00 €	35 799.31 €	77 319.31 €	20 272.80 €	79 734.00 €
TOTAL T.T.C. SUR 5 ANS SI LOCATION DU MATERIEL		13 048.80 €	49 452.00 €	47 115.31 €	81 576.05 €	Pas d'offre	Pas d'offre

OPTION ACHAT DU MATERIEL	14 088.00 €	24 483.31 €	5 070.00 €
Récupération FCTVA si achat	2 311.00 €	4 016.24 €	831.68 €
Solde restant à charge de la Commune	11 777.00 €	20 467.07 €	4 238.32 €
Autres coûts	32 124.00 €	52 836.00 €	74 664.00 €
COÛT FINAL SUR 5 ANS	43 901.00 €	73 303.07 €	78 902.32 €

Coût supplémentaire de la location/ achat	5 551.00 €	8 272.98 €
---	------------	------------

Option

Protection WIFI	non chiffrée	3 434.16 €	3 250.00 €
-----------------	--------------	------------	------------

	Coût actuel des abonnements	Breizh solutions	C.T.V.	HEXATEL
en € HT/mois	614.00 €	416.00 €	660.68 €	717.00 €

	Avantages	Inconvénients
Location	Matériel renouvelé tous les 5 ans	Solution plus onéreuse.
Achat	La Commune est propriétaire de son matériel.	Au bout de 5 ans, soit le matériel est conservé soit il faut relancer une consultation pour le changer.
	Possibilité de récupérer le FCTVA (16.404%)	

Après avoir pris connaissance du projet et de son financement, le Conseil municipal procède à un vote donnant les résultats suivants :

- | | | |
|-----------------|------------------|--------------------------|
| - Présents : 15 | - Pour : 17 | - Majorité absolue : 10 |
| - Votants : 19 | - Contre : 1 | - Suffrages exprimés : 1 |
| | - Abstention : 1 | |

Au regard des éléments présentés ci-avant, il est proposé au Conseil municipal de délibérer afin de :

- **Retenir** la société pour renouveler l'installation téléphonique de la Mairie et de tous les autres sites (service technique, médiathèque, salle polyvalente, Ecole Théodore Monod, accueil de loisirs, agence postale).
- **Choisir** la solution d'achat du matériel soit 14 088 € TTC (hors frais d'installation, de maintenance et d'abonnements).
- **S'assurer** que les crédits sont inscrits au budget.
- **Donner** tout pouvoir à Mme le Maire ou son représentant pour signer l'offre de prix.

Pour copie conforme,

Madame Hania RENAUDIE,
Maire.



Monsieur David DELERUE.
Secrétaire de séance.